

ACTIVITES	CATEGORIES	GYMNASSE / STADE	RESPONSABLE / OUVERTURE DES LIEUX/ RESPONSABLE TOURNOI	EQUIPE 1	EQUIPE 2	EQUIPE 3
VOLLEY BALL	JG	Lyc J.Monnet Annemasse	Lycée J.Monnet Annemasse	Lycée Frison Roche Chamonix	Lycée Berthollet Annecy	Lycée J.Monnet Annemasse
	Lycées Filles		Lycée Gabriel Fauré Annecy	Lycée Gabriel Fauré 3 Annecy	Lycée Gabriel Fauré 1 Annecy	Lycée J.Monnet Annemasse

En cas de forfait, prévenir immédiatement le service départemental / 04 50 51 68 52 - 06 07 68 71 91

Accueil : A partir de 12h45 - Début des rencontres : 13h30- Fin des rencontres : 16h30

Inscription en ligne : aller sur le site **OPUSS** pour inscrire individuellement les élèves jusqu'au mardi 21 janvier 2020 12h00

Respectez les horaires, il y va du bon déroulement de cette journée. Merci.

Responsable de tournoi : Penser au livret de l'organisateur. Arbitrage "doublette élèves" dans la mesure du possible. Tous les documents concernant les organisations de rencontres sont disponibles sur le site "unss 74" à la rubrique "Documentation" puis "Les rencontres".

Certification jeunes officiels : Envoyer le nom des élèves à certifier, plus numéro de licence, établissement et niveau. Tous les documents concernant les jeunes officiels sont disponibles à la rubrique "jeunes officiels". Pensez à désigner en début de rencontre un responsable J.O. (suivi et certification).

La fonction Jeune Coach sera obligatoire en championnat inter-académique et CF. Il devra être non joueur. Pensez à la mettre en place si possible dès le championnat départemental.

Responsable de l'ouverture des centres : Pensez à l'ouverture des centres. Vérifiez les réservations d'installations et la disponibilité du matériel (mires, scotch pour tracer les terrains au sol, scoreurs)

Convivialité : L' établissement d'accueil se charge de préparer un goûter pour les équipes et un repas pour les accompagnateurs pour un budget de 12€ par équipe.

Feuilles de match et médailles : Vont parvenir sur chaque centre par l'intermédiaire du Lycée Gabriel Fauré.

Formules de rencontre : Formule championnat.

Résultats : Faire parvenir les résultats le soir même avec résultats de tous les matchs et classement final. Merci de votre collaboration.

Temps de jeu : Voir fiche sport nationale https://unss.org/wp-content/uploads/2019/11/FICHE_SPORT_2020_VOLLEYBALL_18_SEPTEMBRE_2019.pdf
:Match en 2 set de 25 points et un set décisif de 15 points.

Licences dématérialisées : lors des compétitions UNSS, la licence peut être présentée sous différentes formes :

- listing des licenciés (sur papier ou sur support numérique),
- licence individuelle (sur papier ou sur support numérique).

À tout moment de la compétition, une vérification peut être effectuée.

Toute licence non conforme entraîne le paiement d'une amende (10€) et impose la justification d'identité.

En cas de non présentation de justificatif de licence, la participation à la compétition est soumise :

- soit à la présentation de l'attestation d'inscription par Internet, certifiée conforme par le chef d'établissement/président d'AS et attestant la présentation du certificat médical de non contre-indication et d'un justificatif d'identité,

- soit à la présentation d'une déclaration sur l'honneur, d'un justificatif d'identité et paiement d'une amende de 10€ par licence non conforme.

En conséquence, pour toute rencontre, les services UNSS doivent prévoir les modalités nécessaires au contrôle des licences et veiller à l'application des dispositions réglementaires, rappelées ci-dessus, en s'assurant que les compositions d'équipes sont conformes.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

- Article 2 des dispositions statutaires obligatoires pour les AS (décret n°86.495 du 14 mars 1986 (article 2)
- Règlement Intérieur de l'UNSS (articles III.3 – 28 et suivants)

Qualifications : Le championnat académique aura lieu le mercredi 5 février 2020 en Haute-Savoie (bassin annécien) , 2 qualifiés par catégories.

Lionel Claret